



COMITÉ DE DIRECTION

Procès-verbal N°02

Réunion du 28 août 2023

COMITE DE DIRECTION :

NOM - Prénom	Présents	Excusés	Absents
VALLET Jean-François	X		
ARNAUD Roland	X		
AUBERT Philippe	X		
BETTON Bernard	X		
BRESSON Claude	X		
BRET Vincent	X		
BRUNEL Nicolas	X		
BRUYAT Pascal	X		
D'AGOSTINO Dominique	X		
DELORME Bernard		X	
DJEDOU Djamel	X		
FAURIE Pierre	X		
GALES Gérald	X		
GIRON Patrick	X		
JULIEN Laurent	X		
LAULAGNET Roselyne		X	
MARLHIN Alexandre		X	
MOMBARD Martine	X		
MONTALBANO Stéphan	X		
PEALAT Philippe		X	
PELIN Nathalie	X		
PION Jean Marie	X		
REBOULLET Mathilde	X		
VILLAND Jean-François	X		
ZAVADA Richard	X		

SALARIES :

NOM - Prénom	Présents	Excusés	Absents
FOURNEL Thibault	X		
VALLET Yohann		X	



I. INFORMATIONS DU PRESIDENT

Le Président revient sur divers points qui ont animé l'été et le dernier conseil de Ligue du 16 août dernier :

A la suite de la Coupe du Monde Féminine, la question de l'autorisation du port de l'HIJAB se pose étant donné que la FIFA l'autorise. La décision de la FFF a été validée par le conseil d'Etat, le port de l'HIJAB est interdit. Le District relaiera prochainement l'information de la LAuRAFoot à ce sujet.

Le Président rappelle la philosophie du District qui est opposé au fait que les arbitres assistants bénévoles puissent signaler les hors-jeux lors des compétitions officielles.

Du côté des licences, la prise de licence est en avance de 10% par rapport à la saison dernière.

Dans le cadre des nouveaux modules compétitions et désignations, le Président félicite les membres des compétitions pour la bonne appropriation de ceux-ci malgré un certain nombre de dysfonctionnement sur ces deux logiciels.

Le protocole d'avant match reste inchangé (pas de serrage de main) dans le cadre de la recrudescence du COVID-19.

L'élection du Président du Collège des Présidents de District aura lieu le 4 septembre 2023.

L'opération Noël du Futsal est reconduite par la FFF pour la saison 2023/2024.

Le DEUST AGAPSC Football est reconduit à Valence pour la saison 2023/2024.

Contrairement à ce qui avait été annoncé aux clubs, le Comité de Direction valide le fait qu'aucune augmentation tarifaire ne sera appliquée pour la saison 2023/2024 en raison du résultat de fonctionnement positif de la saison 2022/2023.

II. CALENDRIER EVENEMENTIEL 2023-2024

Un groupe de travail se réunira le jeudi 14 septembre à 18h30 afin d'établir les cahiers des charges des différents événements de la saison. A l'issue de cette réunion, un appel à candidature sera lancé afin que les clubs puissent candidater pour accueillir les différents événements de la saison.

III. BATIMENT DDAF - EDF

Le Président informe qu'une étude est en cours au niveau du bâtiment afin de réduire le coût de la facture d'énergie. En ce sens, des devis sont en cours pour la pose de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment du District dans le but d'autofinancer notre consommation électrique

IV. ENCADREMENT DES EQUIPES – NOUVELLES FORMATIONS FFF

Dans le cadre des nouvelles formations éducateurs proposés par la FFF, le Comité de Direction valide le nouveau texte lié à l'encadrement des équipes par éducateurs diplômés. Celui-ci sera proposé au vote lors de l'assemblée générale du 7 septembre prochain.





V. ASSEMBLEE GENERALE

L'ordre du jour de l'assemblée générale du 7 septembre prochain est porté à connaissance des membres du Comité de Direction. La répartition des tâches et des éléments à présenter est effectué. Il est validé le tableau des montées et descentes séniors 23/24 qui sera soumis au vote lors de l'AG. Le cahier de l'AG a été envoyé aux clubs 15 jours avant l'assemblée générale comme le stipule nos statuts.

VI. SITUATION CLUB – SC CRUAS

Etant donné la situation actuelle du club du SC CRUAS, le Comité de Direction constate l'inactivité du club et prononce la mise en inactivité du club afin que les joueurs/arbitres ne soient pas soumis au cachet « mutation » dans le cas où ceux-ci souhaiteraient se licencier dans un autre club.

VII. ENGAGEMENTS SAISON 2023-2024

N. PELIN évoque la situation des engagements du football féminin, ceux-ci sont en cours mais le nombre d'équipe engagé semble être en augmentation par rapport aux saisons précédentes.

D. DJEDOU évoque la situation des engagements séniors, le nombre d'équipe est stable dans l'ensemble des compétitions séniors.

P. AUBERT évoque la situation des engagements jeunes, les engagements sont en hausse en U15, stable en U17 et 26 équipes sont créés dans le cadre de la nouvelle compétition U20. Concernant, le football d'animation, les engagements sont toujours en cours.

VIII. CAISSE DE PEREQUATION POUR LES CLUBS DE JEUNES EXCENTRES

Le Comité de Direction souhaite mettre en place une étude afin d'envisager la mise en place d'une caisse de péréquation pour les clubs de jeunes excentrés. Le Comité de Direction valide la mise en place de cette étude.

IX. RESSOURCES HUMAINES

Le Président informe les membres du Comité de Direction des dernières informations relatives aux ressources humaines du District :

- Aurélie CROCHET a repris son activité le 27 juillet dernier à 80% après son congés maternité.
- Justine SOTON a été embauché en qualité de Chargée de missions communication et marketing pour la saison 2023/2024.
- Nos deux apprentis (saison 2022/2023), Hugo LEGER et Thomas CLERGET, ont démissionné quelques semaines avant la fin de leur contrat d'apprentissage afin de préparer leur avenir professionnel.
- Théo GROUSSON, a été embauché en qualité d'apprenti commercial/marketing pour la saison prochaine.
- Emilie RAVET, dans le cadre de sa reconversion, débutera une formation le 25 septembre prochain pour une durée de deux années.

X. ARBITRAGE

N. BRUNEL présente les effectifs pour la saison 2023/2024, il signale que 45 arbitres environ n'ont pas renouvelé leur licence à ce jour et 22 arbitres ont déjà réussi l'examen lors de la formation initiale candidats arbitres de la semaine dernière.





Le Comité de Direction valide la dérogation à M. Frédéric AURIC afin qu'il puisse à la fois être arbitre et président de club.

Les membres valident également la liste des observateurs adultes présentée par N. BRUNEL pour la saison 2023/2024.

Le règlement intérieur de la commission d'arbitrage pour la saison 2023/2024 est aussi validé par le Comité de Direction à la suite de la présentation de N. BRUNEL.

Il informe l'assemblée de la mise en place d'échanges d'arbitres en séniors D1 entre le District de Lyon et du Rhône et le District DROME-ARDECHE pour 8 à 10 matchs sur la saison 2023/2024.

Enfin, le Comité de Direction valide le déroulement d'une réunion de début de saison entre les éducateurs, capitaines et arbitres des catégories séniors D1 et D2. Cette réunion aura lieu le samedi 30 septembre au District de 9h30 à 12h00.

XI. BATIMENT

R. ARNAUD revient sur les différents « incidents » qui se sont déroulés durant l'été au niveau du bâtiment. En effet, la panne de climatisation a été identifiée et sera prochainement réparée tandis que la fuite d'eau a été solutionnée également.

Il informe également que diverses études sont en cours au niveau du bâtiment : menuiseries, allée du parking à l'entrée.

XII. BENEVOLES A CLAIREFONTAINE : DIRIGEANT DE – 5 ANS

R. ARNAUD informe les membres de l'opération FFF « Bénévoles à Clairefontaine ». Dans ce cadre, il est demandé aux responsables de secteur de présenter avant le 15/09 des potentiels candidats qui respectent le cahier des charges FFF. En effet, les candidats doivent être licencié « Dirigeant » depuis moins de 5 ans.

Le Président,

JF. VALLET

Le Secrétaire Général,

R. ARNAUD